

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LA SITUATION EN BOSNIE

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ):** Monsieur le Président, à la suite des raids aériens de l'OTAN contre leurs positions, les forces serbes ont pris en otage des Casques bleus, dont 55 soldats canadiens, à Visoko et ce, tout en poursuivant leur offensive sur l'enclave musulmane de Bihac. De plus, un contingent de 1 200 Casques bleus sous commandement canadien se trouve dans une situation très vulnérable puisque assiégé par les troupes serbes.

Le premier ministre peut-il faire le point sur la situation des Casques bleus canadiens pris en otage, ainsi que sur l'état des négociations conduites par l'ONU auprès des autorités serbes, en vue d'obtenir leur libération?

**L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition a décrit la situation très exactement. Nous avons en ce moment 55 membres des Forces canadiennes qui sont détenus près de Visoko, dans la région sous contrôle des Serbes bosniaques.

J'ai été informé que, heureusement, ils se portent bien et il y a des négociations entre les Serbes et le commandant canadien. J'espère que la situation sera bientôt réglée.

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ):** Monsieur le Président, le ministre confirme-t-il la déclaration du brigadier-général Ashton à l'effet que les Casques bleus canadiens ne pourraient pas être libérés avant quatre ou cinq jours?

Doit-on conclure que les Serbes veulent ainsi achever l'offensive sur Bihac sans avoir à craindre de nouveaux raids aériens de l'OTAN?

**L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que le chef d'opposition a entièrement raison dans son analyse. Je ne sais pas si nos soldats seront relâchés avant quatre ou cinq jours. C'est trop tôt pour déterminer cela.

[Traduction]

Il est quelque peu prématuré de conjecturer au sujet de la durée de la détention de nos soldats. Il ne fait aucun doute qu'elle est liée aux raids aériens de l'OTAN et qu'il y a une escalade des menaces qui pèsent sur les membres de la FORPRONU en général. Cependant, je le répète, nos soldats se portent bien. Des négociations sont en cours entre les autorités serbes de Bosnie et les officiers canadiens qui sont sur place.

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ):** Monsieur le Président, le ministre peut-il préciser quelle était la position que le Canada a défendue aujourd'hui, à la réunion de l'OTAN tenue à Bruxelles, au sujet de l'opportunité d'ordonner d'autres raids aériens afin de dissuader les forces serbes d'entreprendre de nouvelles attaques contre Bihac? Quels risques de

### Questions orales

nouveaux raids feraient-ils courir aux soldats des Nations Unies qui sont détenus ou assiégés?

• (1420)

**L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, dans une situation difficile comme celle-ci, je ne pense pas qu'il convienne de spéculer sur les effets d'autres raids aériens.

Le CAN siège aujourd'hui à Bruxelles. Nous participons à ces discussions. Des informations ont commencé à nous parvenir au sujet de la décision de l'OTAN de modifier ou non sa position, de concert avec les Nations Unies. Dès que nous en saurons davantage, nous informerons les chefs des autres partis.

\* \* \*

[Français]

### L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, la Fédération québécoise des professeurs d'universités a lancé hier un cri d'alarme contre la réforme des programmes sociaux qu'elle qualifie de menace sans précédent contre le système d'éducation au Québec. La Fédération estime que la réforme se traduira par un manque à gagner de 721 millions de dollars, non seulement sous forme de transferts en espèces, mais aussi sous forme de points d'impôts, par l'abolition de l'abattement spécial du Québec.

Afin de calmer les inquiétudes légitimes de l'ensemble des milieux universitaires du Québec, le premier ministre s'engage-t-il à ne pas remettre en question unilatéralement l'entente avec le Québec négociée à l'époque du gouvernement Lesage et qui prévoit le transfert de points d'impôts pour le financement de l'enseignement postsecondaire au Québec?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous souhaitons que chaque groupe intéressé fasse valoir son point de vue à propos de la réforme. Tous les éléments soulevés par l'honorable député seront retenus dans l'étude du dossier. Lorsque le comité fera rapport, j'espère que les membres du comité auront pu étudier les observations des milieux universitaires, de sorte que les recommandations adressées au gouvernement tiennent compte des intérêts de tout le monde.

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, nous remarquons que le premier ministre ne saisit pas l'occasion de rassurer les milieux universitaires.

Comment peut-il expliquer que son gouvernement s'attaque ainsi à l'éducation postsecondaire, alors que le défi majeur pour le Canada est d'être compétitif au plan international avec les autres pays industrialisés en comptant sur des gens de mieux en mieux formés? Comment explique-t-il sa position?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, si le député analyse le texte qui a été déposé par le ministre du Développement des ressources humaines, il va s'apercevoir que l'intention du gouvernement est de trouver une technique qui permettrait de mettre plus d'argent à la disposition